

**LES FORGES** Urbanisme

# Un dernier gros chantier pour le syndicat des eaux de l'Avière

Pour clore sa dernière année, le syndicat des eaux de l'Avière va lancer un important chantier dans un périmètre englobant la rue des Chasseurs, la place du Coteau et les allées de la Cense-Pellet et des Primevères. Samedi, la réunion publique d'information a rassemblé 22 habitants à la maison des associations.

Le projet général, l'emprise des travaux, le traitement des branchements individuels ont été présentés aux 22 riverains qui ont répondu à l'invitation du syndicat des eaux de l'Avière sur les 54 concernés. Ils ont aussi appris que ces travaux devraient débuter dans la première quinzaine du mois de novembre.

## ■ Une conduite des années 60

Rappelant que la conduite actuelle avait été mise en place entre 1959 et 1962 et qu'elle descendait tout droit du réservoir de la Cense Pellet, le président Didier Mathis expliquait qu'elle allait être sortie du domaine privé et que le nouvel



Des habitants du quartier des Chasseurs ont échangé avec Didier Mathis, le président du syndicat des eaux de l'Avière (au centre).

équipement d'un diamètre de 100 millimètres passerait sur le domaine communal sous la chaussée ou les trottoirs.

Il indiquait par ailleurs : « le secteur est qualifié de » fuyard « au sein du syndicat, du fait de nombreuses fuites difficilement détectables. La nouvelle conduite sera synonyme d'un meilleur service pour les abonnés qui devraient voir la pression augmenter mais de manière

assez limitée tout de même ».

## ■ Les branchements particuliers aussi

Une fois la conduite principale changée et testée sous pression, ce sont les branchements particuliers qui seront changés et cette seconde partie des travaux a suscité plusieurs interrogations des usagers présents : passage sous les terrains, en-

trée dans la maison, changement de place du compteur, installations de compteurs à l'extérieur des habitations, disparition de certaines servitudes.

Pour le président Mathis, le changement des branchements se fera presque au cas par cas et toutes les situations particulières seront étudiées au préalable avec les propriétaires concernés.